

Rythmes scolaires

Évolutions récentes

Mise à jour janvier 2019

Suite aux différentes évolutions qui concernent l'organisation des rythmes scolaires depuis 2008, voici des informations qui permettent d'y voir plus clair sur ce dossier.

➤ Calendrier scolaire annuel

Il y a statutairement **180 jours d'école par an**.

L'année scolaire comporte **36 semaines** au moins, réparties en cinq périodes de travail, de durée comparable, séparées par quatre périodes de vacance des classes. Un calendrier scolaire national est arrêté par le ministre, après avis du CSE, pour une période de trois années.

➤ Historique depuis 2008 :

- En **2008** (réformes DARCOS), l'horaire hebdomadaire de classe passe de 26 h à 24 h avec la suppression de la classe le samedi ou le mercredi matin. Les écoles fonctionnent alors toutes à 4 jours sur 36 semaines.

La scolarité élémentaire obligatoire a donc « perdu » 6 h hebdomadaires de classe, soit l'équivalent d'un peu plus d'une année scolaire pour l'ensemble du cursus allant du CP au CM2.

En notant toutefois que la scolarité en école maternelle s'est développée considérablement dans le même temps, mais est-ce une compensation ?

- La loi de refondation de **2013** a appréhendé la semaine scolaire sous le prisme des rythmes de l'enfant. Le décret Peillon permet le fonctionnement à 4,5 jours (9 demi-journées).

Dès la fin 2014, nos collègues s'inquiétaient d'une plus grande fatigue des élèves, de difficultés en maternelle, des inégalités d'offre périscolaire liées aux capacités de financement des communes. Ils disaient aussi que cette réforme avait dégradé leurs conditions de travail.

La réforme des rythmes scolaires s'est faite sans les enseignant-e-s, et a profondément déstabilisé les écoles et dégradé les conditions d'enseignement. Depuis 2013, le SNUipp-FSU a constamment porté la nécessité d'une remise à plat du décret « Peillon » parce qu'il imposait de manière uniforme la semaine de 4,5 jours à toutes les écoles et parce qu'il donnait trop de poids aux collectivités locales.

- La semaine de classe s'organise **depuis 2014** pour toutes les écoles publiques sur neuf demi-journées, incluant le mercredi matin. Le **décret Hamon** avait ouvert la possibilité dérogatoire de travailler sur 8 demi-journées.

- Depuis le décret de **juin 2017** présenté par Jean-Marie Blanquer, il est possible de revenir à une organisation sur 4 jours de classe, sur proposition conjointe des conseils d'école et des collectivités territoriales soumise à l'approbation du DASEN. Les écoles restent toutefois tenues de choisir une organisation prévoyant une pause méridienne d'au moins une heure trente.

Cette réforme des rythmes scolaires a institué des temps d'accueil périscolaire (TAP) ou nouvelles activités périscolaires (NAP), à charge des mairies, avec une aide de L'État. Les organisations varient d'une ville à l'autre.

Après deux années pendant lesquelles la totalité des communes disposant d'une école primaire ont appliqué la réforme des rythmes scolaires, le décret de juin 2017 présenté dans la précipitation plonge écoles et enseignants dans l'incertitude et la confusion. Dès le début, le SNUipp-FSU a contesté la mise en œuvre, à marche forcée et sans que la parole des enseignants ne soit prise en compte, de cette réforme. Alors qu'elle devait mettre les rythmes au service des apprentissages, elle a souvent été imposée par les communes avec d'autres contingences prioritaires : transport, personnels, locaux...

Rythmes scolaires

ACTUELLEMENT, quelles sont les possibilités ?

Les modalités de modification de l'organisation de la semaine scolaire restent identiques.

Une proposition conjointe d'une commune (ou d'un établissement public de coopération intercommunale) et d'un ou plusieurs conseils d'école doit être adressée à l'IA-DASEN . C'est ce dernier qui autorisera ou non la modification.

Les PEDT ne sont pas obligatoires pour passer aux quatre jours sur 36 semaines. Ils restent obligatoires pour :

- déroger au cadre strict du décret "Peillon" avec des journées dépassant les 5h30 ou le choix du samedi matin à la place du mercredi matin ;
- déroger aux neuf demi-journées en organisant la semaine en huit demi-journées sur cinq matinées (décret "Hamon") ;
- passer aux quatre jours avec des semaines inférieures à 24h et un rattrapage sur les vacances.

Pour le SNUipp-FSU, l'organisation d'une semaine scolaire, sur quatre jours ou quatre jours et demi, doit être cohérente à l'échelle d'un territoire et réfléchie pour permettre de meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves, et de travail pour les personnels. Elle doit être définie en prenant en compte l'avis des enseignants et des conseils d'école, sous la responsabilité du ministère de l'Éducation nationale.



Le dernier décret modifiant le code de l'éducation sur l'organisation du rythme hebdomadaire est paru 28 juin 2017.

Il offre la possibilité d'un retour à quatre jours de classe. En effet, il est désormais possible de déroger au décret « Peillon » qui cadrerait la semaine scolaire avec neuf demi-journées s'organisant obligatoirement sur cinq matinées. Le précédent décret dérogatoire dit « Hamon » permettait lui un cadre de huit demi-journées mais avec l'obligation de maintenir cinq matinées de classe.

Analyses du SNUipp-FSU suite aux résultats de l'enquête lancée auprès des enseignants en juin 2017 :

Dès l'annonce par le ministre d'assouplir le décret « rythmes scolaires » donnant la possibilité aux communes de revenir à un rythme hebdomadaire de 4 jours d'enseignement, le SNUipp-FSU a lancé auprès des collègues une large consultation sur les rythmes scolaires. Au terme de 15 jours, ce sont 38 738 collègues qui ont répondu dont 28 642 ont validé leur participation.

Première réponse sans équivoque, la réforme des rythmes scolaires initiée par Vincent Peillon n'a pas eu les effets positifs qu'il en escomptait. Mal pensée, mal préparée, imposée par le haut, elle est aujourd'hui massivement rejetée par les enseignant.es. Quels que soient leur âge, leur école ou leur milieu d'exercice, plus de 8 enseignant.es sur 10 rejettent leur organisation actuelle. 75% souhaitent revenir à 4 jours d'enseignement hebdomadaires dont 1/3 accepterait de renoncer à une partie des vacances scolaires.

Si certain.es trouvent pertinent l'étalement des apprentissages sur 5 matinées et des après-midis allégées, c'est avant tout la nécessité d'une pause dans la semaine qui est avancée. Certain.es vont même jusqu'à la volonté de revenir au samedi travaillé. La fatigue des élèves, expliquée par la juxtaposition de temps collectifs variés incluant les pauses de midi jugées trop longues, est également soulignée.

Mais pour les enseignant-e-s la réussite scolaire n'est pas qu'une affaire d'organisation de la semaine de classe, loin s'en faut. Ils réclament en tout premier lieu une baisse des effectifs, particulièrement élevés dans notre pays. Ils demandent la reconnaissance de tout leur temps de travail. Ils revendiquent la possibilité de pouvoir véritablement travailler en équipe. Ils affirment enfin la nécessité d'être formés et d'obtenir des moyens pour réussir l'inclusion de tous leurs élèves.